

CONSTITUTION DE DOSSIER DE MARIAGE



CONTACT ET HORAIRES

Service État civil : Place de l'Hôtel de Ville 53500 Ernée

Tel : 02 43 08 71 11 - Courriel : etat.civil@ville-ernee.fr

Horaires : Lundi : 13h30-18h / mardi, mercredi, jeudi : 9h30 - 12h et 13h30-18h
vendredi : 9h30- 13h30 -13h30-16h30 / Samedi : 8h30 – 11h45

OÙ ?

- Dossier de mariage à retirer au guichet du service État civil.

PIÈCES À FOURNIR

- Acte de naissance : copie intégrale de l'acte de moins de 3 mois au dépôt du dossier.
- Nationalité étrangère : copie intégrale de l'acte en français ou copie de l'acte original avec la traduction effectuée par un traducteur assermenté + certificat de coutume ou de capacité matrimoniale délivré par le consulat en France.
- En cas de divorce : copie intégrale de l'acte de mariage de moins de 3 mois portant la mention du divorce.
- En cas de veuvage : copie intégrale de l'acte de décès de moins de 3 mois du précédent conjoint.
- Justificatif de domicile récent : facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, avis d'imposition, taxe d'habitation, quittance de loyer, bail locatif. En cas de non-domiciliation sur Ernée, justificatif de domicile d'un des parents.
- En cas d'hébergement chez un tiers ou parent(s) : copie de la pièce d'identité + attestation d'hébergement + justificatif de domicile.
- Titre d'identité : carte d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité.
- Livret de famille : si enfant en commun.
- Contrat de mariage : produire le certificat original du notaire au plus tard 7 jours avant la date du mariage.
- 2 témoins majeurs au minimum et 4 au maximum. Photocopie recto-verso du titre d'identité et justificatif de domicile.
- Imprimés remplis (contenus dans le dossier de mariage).

DÉLAIS ESTIMATIFS

- Remise d'un récépissé confirmant la date et l'heure du mariage.
- En cas d'audition, un rendez-vous est fixé dans un délai de 5 jours. Décision du Procureur de la République dans un délai de 15 jours dès réception du compte rendu d'audition.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- La présence des futur(e)s marié(e)s est requise lors du dépôt du dossier avec remise impérative de toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier.
- Le dossier de mariage peut être déposé entre le 11ème mois et le 2ème mois avant la date du mariage.
- La date du mariage est fixée en accord avec les futurs(e)s marié(e)s. L'horaire tiendra compte des autres cérémonies prévues le même jour.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS Epoux (se)

NOM : Prénoms

Date de naissance : Lieu

Profession

Domicile

N° téléphone

Futur domicile conjugal prévu :

Nationalité(e).....

Célibataire

Veuf (ve) depuis le /...../.....

Divorcé(e) depuis le..... /..... /.....

Fils/Fille de : Et de.....

Profession : Profession.....

Domicile :Domicile

.....

ou Décédé le :ou Décédée le

Contrat de Mariage

Oui Non

Le / /

Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENTS Epoux (se)

NOM : Prénoms

Date de naissance : Lieu

Profession

Domicile

N° téléphone

Futur domicile conjugal prévu :

Nationalité(e).....

Célibataire

Veuf (ve) depuis le /...../.....

Divorcé(e) depuis le..... /..... /.....

Fils/Fille de : Et de.....

Profession : Profession.....

Domicile :Domicile

.....

ou Décédé le :ou Décédée le

Contrat de Mariage

Oui Non

Le / /

Signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Né(e) leà

Avoir mon domicile au

Depuis le

Exerce la profession de.....

Etre célibataire

Ne pas être remarié

Le /..... /..... Signatures

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Né(e) leà

Avoir mon domicile au

Depuis le

Exerce la profession de.....

Etre célibataire

Ne pas être remarié

Le /..... /..... Signatures

LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

DE



NOM DE FAMILLE	NOM DE FAMILLE
NOM d'épouse.....	NOM d'épouse.....
NOM de veuve.....	NOM de veuve.....
NOM d'usage.....	NOM d'usage.....

PRÉNOM	PRÉNOM
---------------------	---------------------

LIEN DE PARENTÉ	LIEN DE PARENTÉ
------------------------------	------------------------------

DATE ET LIEU DE NAISSANCE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
.....

PROFESSION	PROFESSION
.....

ADRESSE :	ADRESSE
.....

CODE POSTAL ET VILLE	CODE POSTAL ET VILLE
.....

NOTA : Les témoins devront être âgés de **18 ans** révolus, membres de la famille ou amis.

Ils doivent fournir :
- une photocopie de leur pièce d'identité (recto-verso)
- une photocopie d'un justificatif de domicile à leur nom (quittance de loyer, d'électricité, de gaz, de téléphone...)

LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

DE



NOM DE FAMILLE	NOM DE FAMILLE
NOM d'épouse.....	NOM d'épouse.....
NOM de veuve.....	NOM de veuve.....
NOM d'usage.....	NOM d'usage.....

PRÉNOM	PRÉNOM
---------------------	---------------------

LIEN DE PARENTÉ	LIEN DE PARENTÉ
------------------------------	------------------------------

DATE ET LIEU DE NAISSANCE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
.....

PROFESSION	PROFESSION
.....

ADRESSE :	ADRESSE
.....

CODE POSTAL ET VILLE	CODE POSTAL ET VILLE
.....

NOTA : Les témoins devront être âgés de **18 ans** révolus, membres de la famille ou amis.

Ils doivent fournir :
- une photocopie de leur pièce d'identité (recto-verso)
- une photocopie d'un justificatif de domicile à leur nom (quittance de loyer, d'électricité, de gaz, de téléphone...)